



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 janvier 2019
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 18 janvier 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous adresse la présente lettre pour appeler votre attention sur l'évolution alarmante des activités liées aux missiles balistiques menées par l'Iran. Le 14 janvier, l'Iran a utilisé un lanceur Simorgh, qui peut servir à mettre en orbite des satellites mais aussi des missiles, pour envoyer le satellite Payam dans l'espace depuis le Centre spatial Imam Khomeini. Cet acte d'agression a été commis en violation flagrante de l'annexe B de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, qui dispose que l'Iran a l'interdiction de mener des activités liées aux missiles balistiques. Ignorant les mises en garde claires et sans équivoque que lui a adressées la communauté internationale, l'Iran, sans surprise, a décidé de commettre cette provocation.

Le satellite n'a pas atteint la vitesse suffisante pour sa mise en orbite lors de la troisième phase de lancement, mais les deux premières phases ont été concluantes. Les autorités iraniennes ont décrit cet acte hostile comme un exercice civil de recherche-développement dans le domaine spatial. Toutefois, ce lancement marque clairement une nouvelle étape dans le développement par l'Iran de missiles balistiques intercontinentaux capables de transporter une charge nucléaire.

Ce lancement du 14 janvier n'est pas la première provocation de l'Iran. Le pays a déjà procédé à des tirs de ce même type de lanceur les 19 avril 2006 et 27 juillet 2017, et prévoit de le faire à nouveau. Comme l'a déclaré le président Rouhani, l'Iran sera bientôt prêt pour un nouveau lancement.

L'Iran bafoue éhontément les dispositions de la résolution [2231 \(2015\)](#), non seulement en lançant lui-même des missiles, tant dans l'espace que vers les pays voisins, mais aussi en déclenchant une prolifération des missiles dans un Moyen-Orient déjà instable.

L'Iran est un État voyou qui viole le droit international. Il défie ouvertement les appels de la communauté internationale et, ce faisant, menace impudemment la stabilité dans notre région, en Europe et au-delà. Aucune lettre de trois pages ne peut contester cette réalité.

Je demande au Conseil de sécurité de se joindre au concert des nations et des États qui ont déjà pris des mesures pour endiguer la menace que représentent les missiles iraniens, en particulier ceux capables de transporter des armes nucléaires.



Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre
comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Danny **Danon**
